

**Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
du vendredi 13 juin 2025
à 8 h 30**

10.01 CA25 080255

PRÉSENCES

10.02 CA25 080256

Adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 13 juin 2025.

40.01 1255663006 - CA25 080257

Adopter le règlement numéro RCA08-08-0001-175 modifiant le règlement numéro RCA08-08-0001 sur le zonage, visant à assurer la résilience des bâtiments aux inondations urbaines.

40.02 1255663007 - CA25 080258

Adopter le règlement numéro RCA08-08-0003-34 modifiant le règlement numéro RCA08-08-0003 sur la régie interne des permis et certificats, afin de modifier les fonctions et pouvoirs de l'officier responsable, de préciser la forme d'une demande, d'exiger certains renseignements et documents supplémentaires lors de travaux de remblai et de déblai, d'aménagement d'un logement supplémentaire au sous-sol, d'installation d'une porte ou d'un portail étanche, de préciser certains éléments quant à la validité de certains certificats d'autorisation et afin de modifier à la hausse certaines pénalités.

60.01 CA25 080259

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

70.01 CA25 080260

LEVÉE DE LA SÉANCE